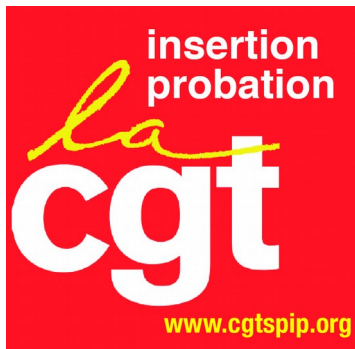




Audience bilatérale DGAP du 8 octobre 2026 :

Ce jeudi 8 octobre, la CGT IP a rencontré le DGAP ainsi que la directrice métier, la direction de l'insertion et de la probation et les services RH.

Suite à l'audience catastrophique avec le Garde des Sceaux, la CGT IP tenait à confronter la DGAP sur plusieurs sujets brûlants, pour enfin obtenir des réponses concrètes aux inquiétudes légitimes des agent.e.s des SPIP.

D'abord la CGT IP, en grande partie grâce à la pugnacité des représentants locaux, a su faire admettre à la DGAP la gestion lacunaire de l'incident grave survenu au SPIP de la Martinique le 15 juillet dernier.

L'accompagnement administratif des personnels du SPIP avait pris un retard insupportable : pas ou peu d'information quant à la protection fonctionnelle, une reconnaissance d'accident de service pour les victimes directes et indirectes de l'agression... Une multilatérale avec la Direction des Ressources Humaines se tiendra le 15 octobre prochain et la CGT IP ne manquera pas de vérifier que toutes les demandes légitimes des agent.e.s du SPIP de la Martinique soient enfin traitées. Notons d'ailleurs que c'est suite à l'intervention de la CGT IP en CSA SPIP FS confrontant l'administration à la réalité de l'abandon dans lequel ils ont laissé les collègues jusqu'à présent que cette multilatérale voit le jour.

La DGAP a également reconnu que les circonstances ayant permis ce drame étaient prévisibles et connues puisqu'un rapport de l'Inspection préconisait il y a un an la mise en place de certaines mesures, ce qui n'avait pas été fait.

Enfin la DGAP a reconnu qu'il fallait poursuivre les travaux tout juste engagés pour déterminer un mode de fonctionnement dégradé pour le SPIP de la Martinique, le service connaissant de nombreux arrêts suite à l'agression, les agent.e.s présent.e.s doivent assumer une surcharge de travail importante ce qui nécessite une priorisation des tâches en lien étroit avec les autorités judiciaires.

Lors de cette bilatérale, la CGT IP a réitéré sa vive opposition vis-à-vis de la lettre de mission au DGAP et a rappelé les vives inquiétudes quant aux orientations qu'elle continue de prendre (étrangers, extraction, lutte contre l'absentéisme et public souffrant de troubles psychiatriques

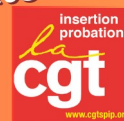


Du 3 au 10 décembre 2026

Pour une justice humaniste et contre un SPIP surexploité



VOTEZ



considéré comme perturbateur, [Lettre de mission du DGAP. Le ministre s'enfoncé dans l'impasse. – CGT insertion probation](#))

Ensuite la CGT IP, qui a été ignorée par le Ministre, comptait bien obtenir des réponses concrètes pour les personnels des SPIP concernant le réexamen quadriennal de l'IFSE pour les CPIP. La DGAP s'est engagée à nous transmettre les enveloppes globales prévues pour ce corps, mais annonce de suite la couleur, morose. La CGT IP exige que la DGAP reste fidèle aux engagements pris en 2021 : la revalorisation doit concerner l'ensemble des CPIP. En effet, pour les CPIP deux groupes de fonction ont été organisés par grade même en cas de mobilité. Exclure de fait le tiers de la profession de ce réexamen quadriennal, du fait d'une mobilité lors des 4 dernières années est contraire à tous les engagements pris par l'administration en 2021 mais aussi un cauchemar en terme de gestion RH. Un changement de RA n'est pas un changement de fonction.

Concernant la réforme statutaire des DPIP, le discours tenu n'est pas plus rassurant quant à l'inscription de celle-ci dans le Projet de Loi de Finances de 2027. Le DGAP a en effet indiqué que Bercy refusait toute revalorisation des corps de catégorie A et A+ actuellement. La CGT IP a rappelé les engagements pris pour que la réforme soit portée comme il se doit et menée à son terme conformément aux engagements pris par Vendôme.

Le clou de cette bilatérale ? Le point sur le recrutement des personnels en SPIP. 680 ETP annoncés, sans distinction faite entre les corps de l'Administration pénitentiaire ce qui laisse envisager le pire pour les années à venir en SPIP.

La seule réponse de la DGAP a été de mentionner ces recrutements limités et d'indiquer qu'il y avait des priorités qui laissaient peu de marges de manœuvre (QLCO notamment...).

La CGT IP a tenu à rappeler que la colère gronde, comme par exemple au centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis, et qu'elle ne va que s'amplifier dans les mois à venir, faute de décision politique à hauteur des enjeux des missions de l'insertion et de la probation. Mais la DGAP reste sourde, et persiste et signe sur l'ouverture d'un nouveau bâtiment de 600 places théoriques pour un SPIP qui est déjà à 40% de postes vacants...

Si la DGAP, le Garde des Sceaux et le gouvernement ne l'entendent pas dans leurs bureaux calfeutrés, c'est à l'ire des services, qu'ils devront répondre.

Montreuil,

le 08/10/2026

La CGT Insertion probation



Du 3 au 10 décembre 2026

Pour une justice humaniste et contre un SPIP surexploité



VOTEZ

